

	Exercice financier finissant le 31 mars 1915	Exercice financier finissant le 31 mars 1921	Exercice financier finissant le 31 mars 1923	Exercice financier finissant le 31 mars 1924
	\$	\$	\$	\$
1. Frais de gestion.....	498,450	774,000	965,000	1,085,550
2. Gouvernement civil.....	6,681,045	8,881,940	11,086,405	11,436,905
3. Ministère de la Justice.....	1,430,983	1,728,133	2,200,133	2,179,933
4. Pénitenciers.....	804,300	1,069,600	1,670,900	1,670,500
7. Législation.....	1,736,526	1,829,280	2,355,880	2,344,500
8. Agriculture.....	3,950,000	5,003,000	6,084,500	6,315,500
9. Immigration.....	2,103,800	1,443,190	2,008,190	3,386,190
10. Pensions.....	309,806	27,520,485	33,879,846	33,527,277
11. Manitoba.....	10,867,000	12,526,106	10,788,400	12,801,737
12. Travaux publics (Rev.).....	28,330,048	11,372,956	10,061,241	10,729,081
13. Service maritime et fluvial.....	1,257,300	1,645,300	1,788,300	2,542,780
14. Institutions scientifiques.....	508,600	627,900	693,825	1,252,489
15. Travail.....	80,800	380,000	1,522,000	1,373,000
16. Commerce.....		1,848,095	3,152,075	3,029,907
17. Pêcheries.....	1,447,900	1,435,000	1,359,000	1,563,000

L'honorable M. DANDURAND: S'il n'y a plus de ces honorables messieurs qui désirent parler sur le sujet, je terminerai le débat en peu de mots. Je pourrais peut-être relever certaines remarques de mes honorables collègues, mais je préfère présenter quelque suggestion pratique, qui pourra être plus utile.

J'approuve tout ce qu'on a dit de la nécessité de pratiquer l'économie; la difficulté, c'est d'y arriver. L'exécutif, après tout, n'est qu'un comité de la Chambre des communes, et ce comité est constamment assailli par les membres des Communes qui désirent qu'on s'occupe de ce qu'ils considèrent comme des besoins particuliers dans leurs circonscriptions respectives; et cela commence dès le premier jour de la session, et le plus ou moins grand succès des efforts de ces députés apparaît au bill des crédits supplémentaires.

C'est au cabinet de décider si ces besoins sont réellement pressants. Je reconnais volontiers que par le temps qui court on devrait limiter aux frais d'entretien toutes ces dépenses apparaissant sous le chef d'"améliorations". Mais il n'y a pas de doute que c'est encore de l'économie que de dépenser dix piastres pour en sauver cent. Le gouvernement du Canada est une grande maison d'affaires possédant des établissements dans toutes les parties du pays, et il faut entretenir ces établissements permanents sur lesquels on a dépensé de l'argent, si on veut les sauver de la ruine.

Vu le peu de temps à notre disposition, et comme nous avons encore un ou deux projets de loi à considérer, je ferai une suggestion; c'est à propos du service civil du Canada et de cette impression qui domine en général par tout le pays, que le nombre de nos fonctionnaires dans les différents services à Ottawa et ailleurs est excessif. Mon honorable ami du Manitoba nous a dit, qu'en y allant

sérieusement, nous pourrions réduire le personnel de 10,000 employés.

L'honorable M. BRADBURY: Ce n'est pas exactement ce que j'ai dit. J'ai dit que si on n'accordait pas au service civil les congés auxquels ils n'ont pas droit en vertu de la loi, on pourrait le réduire de 1,000 employés et que tout marcherait aussi bien; mais j'affirme maintenant que le service pourrait se dispenser de 10,000 employés.

L'honorable M. DANDURAND: J'ai entendu dire cela souvent. Ne nous appartient-il pas d'aller aux faits? N'est-il pas de notre devoir d'éclairer le peuple canadien relativement à cette impression généralement répandue par tout le pays que nos services sont encombrés et qu'on n'y trouve pas la compétence voulue?

Je dois dire que depuis que j'ai l'honneur de représenter le gouvernement en cette Chambre, je me suis trouvé en relations avec non seulement les sous-ministres, mais encore avec d'autres fonctionnaires dans les divers ministères, et je dois en justice leur rendre ce témoignage que j'ai toujours trouvé en eux des hommes intelligents et dévoués aux intérêts du gouvernement, connaissant bien leur affaire, et entièrement compétents. A quelques instants d'avis, j'ai pu me procurer des renseignements dont j'avais besoin, et je puis déclarer que je suis fier des fonctionnaires de ce pays, fier de leurs connaissances, de leur habileté, de leur expérience et de leur souci du devoir.

Puis, ajouterai-je, est-ce que les ministres sont bien au courant de la façon dont marchent leurs ministères respectifs? Il se peut que l'expérience d'un ministre à la tête d'un service ne remonte pas très loin; il est tellement pris par les problèmes de tous les jours demandant une solution immédiate que je me